

CADRE D'ÉCHANGE POUR UNE SORTIE DE CRISE

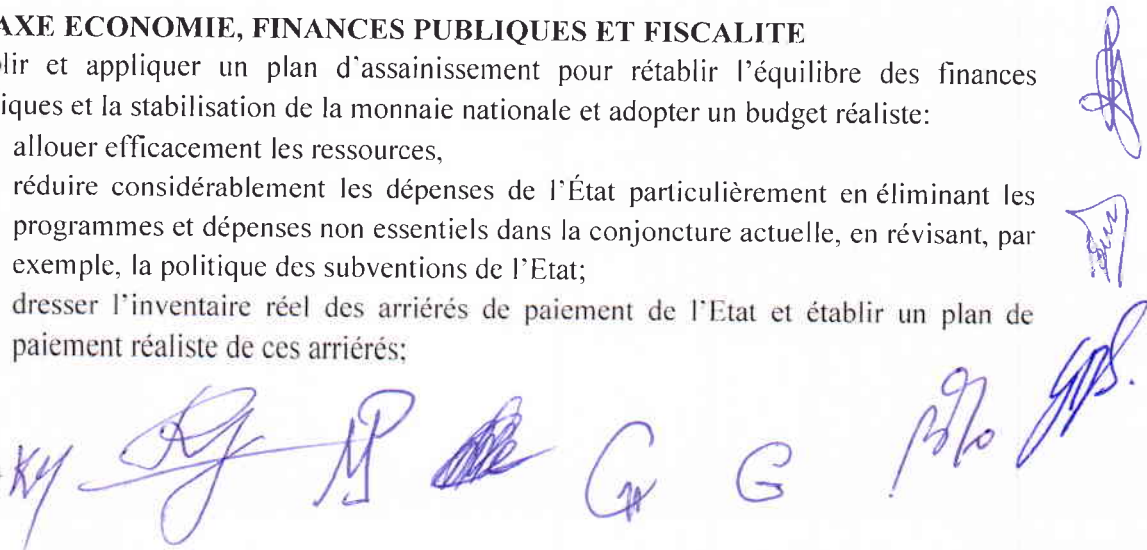
Depuis les événements des 6, 7 et 8 juillet 2018, les revendications de la population et des secteurs organisés de la société civile nous amènent à constater que notre pays n'est pas gouverné; que les institutions étatiques devant assurer les fonctions régaliennes de l'Etat, déjà fortement affaiblies et souffrant d'un déficit de crédibilité important, sont devenues complètement défailtantes; que les secteurs économiques deviennent de plus en plus précaires et cette situation n'encourage pas les investissements devant créer des emplois; que les entreprises font face à toutes sortes de difficultés (baisse sensible de leur chiffre d'affaires, réduction de leur effectif, retards dans le paiement de leurs obligations, etc.); que les conditions socio-économiques de la population, notamment des couches les plus vulnérables, se dégradent de façon considérable; qu'il n'est pas possible aux autorités compétentes de garantir la sécurité publique du territoire sur lequel l'emprise des gangs s'élargit de plus en plus faisant des victimes chaque jour dans la population (vol, banditisme, kidnappings, crimes organisés, etc.), empêchant la distribution régulière des biens et services à travers les régions et localités du pays.

Le constat est général : le système politique, économique et social en place, bâti aux dépens des couches les plus vulnérables de la société, est à bout de souffle : il est une entrave à la croissance, à la création de richesses, à l'amélioration du bien-être de la population, à la réduction des inégalités et de la pauvreté; il entretient la corruption et l'impunité.

C'est dans ce contexte que pour la première fois dans notre récente histoire remplie de turbulences politiques et sociales, des organisations de la société civile, d'horizons très différents, ont décidé de signer ce document pour un nouveau départ à la suite de rencontres d'échanges sur la situation difficile que traverse le pays. Ce dialogue large et inclusif a pour objectif de mettre ensemble leurs idées, d'analyser et de faire une synthèse des différentes propositions à la recherche d'une sortie de crise et de proposer aux autres groupes organisés et tout aussi représentatifs de la société civile un cadre d'échanges pouvant unifier les secteurs de la société haïtienne dans leur recherche de solutions et d'établissement d'une feuille de route d'un accord politique de sortie de crise, réaliste et réalisable, assortie d'un calendrier et de modalités d'application les engageant publiquement. Les éléments qui suivent constituent ce cadre d'échanges:

I. AXE ECONOMIE, FINANCES PUBLIQUES ET FISCALITE

- I. Etablir et appliquer un plan d'assainissement pour rétablir l'équilibre des finances publiques et la stabilisation de la monnaie nationale et adopter un budget réaliste:
 - i. allouer efficacement les ressources,
 - ii. réduire considérablement les dépenses de l'État particulièrement en éliminant les programmes et dépenses non essentiels dans la conjoncture actuelle, en révisant, par exemple, la politique des subventions de l'Etat;
 - iii. dresser l'inventaire réel des arriérés de paiement de l'Etat et établir un plan de paiement réaliste de ces arriérés;



- iv. négocier avec les parties prenantes, les ressources et options nécessaires pour résorber le déficit budgétaire;
2. Restructurer les administrations de perception (Administration Générale des Douanes (AGD), Direction Générale des Impôts (DGI), etc.) et prendre des dispositions nécessaires pour, entre autres:
 - i. augmenter les recettes douanières, incluant la lutte contre la contrebande et l'application des lois et accords douaniers et fiscaux ;
 - ii. implémenter un pacte fiscal en vue de combattre la fraude et l'évasion fiscales, favoriser la formalisation des entreprises et améliorer le niveau de collecte des revenus de l'Etat;
 - iii. renforcer le contrôle et la sécurité à la frontière avec la République dominicaine;
3. Régulariser le fonctionnement des organismes autonomes en les dotant d'organes compétents de gestion et réaliser leurs audits;
4. Réviser les modalités d'octroi des franchises (exemption de taxes et autres redevances);
5. Intégrer les organes représentatifs et organisés de la société civile à la préparation du nouveau code fiscal.

II. AXE POLITIQUE

1. Mettre en place une gouvernance de la transition qui sera désignée par les secteurs représentatifs et organisés de la société. Un organe de contrôle de l'action gouvernementale sera constitué de la même façon;
2. Organiser la Conférence Nationale dont l'objectif est de trouver les solutions appropriées pour engager la rupture avec le Système actuel:
 - i. Organiser le pré-dialogue pour établir les termes de référence de la conférence (objectifs, résultats, méthodologie, thématiques, etc.);
 - ii. Mettre en place la structure logistique d'organisation de la conférence ;
3. Adopter par referendum, une nouvelle Constitution préparée par une Assemblée constituante accompagnée d'experts; Adopter des mesures d'application de la nouvelle constitution;
4. Etablir les conditions pour les prochaines élections:
 - i. Mettre fin officiellement aux travaux du CEP Provisoire actuellement en fonction;
 - ii. Organiser des élections libres, transparentes et crédibles selon les prescrits de la nouvelle constitution.

III. AXE JUSTICE ET SECURITE PUBLIQUE

1. Assurer un suivi du dossier PetroCaribe:
 - i. Emettre les Arrêts de débets par la CSCCA et les exécuter;
 - ii. Organiser une vigilance formelle de la société civile sur le suivi donné par les institutions étatiques: investigations additionnelles; procédures judiciaires et exécution des décisions de justice, mobilisation des autres institutions de contrôle intéressées (CSCCA, ULCC, UCREF, IGF, CNMP, etc.);
 - iii. Mettre en place une cour de justice spécialisée, avec le support d'experts nationaux et internationaux, pour le jugement des corrompus et corrupteurs;



2. Autres procès et procédures judiciaires:
 - i. Conduire les investigations appropriées sur la dilapidation et le détournement d'autres fonds publics;
 - ii. Engager l'instruction des procès en attente comme ceux ayant pour objet assassinat et massacres dans les quartiers défavorisés lors des troubles récents;
 - iii. Poursuivre les efforts de réduction du nombre de personnes incarcérées avec un statut de détention préventive dépassant les délais prescrits par la loi ou les bonnes pratiques judiciaires;
 - iv. Mettre en condition les tribunaux pour que les procès et les instructions puissent suivre leur cours;
 - v. Mettre en œuvre les actions pour éliminer la corruption et l'impunité, crédibiliser le système judiciaire et redonner confiance dans les décisions de justice;
3. Engager la réforme réelle des organismes de contrôle, responsables de la lutte contre la corruption et autres délits similaires (l'UCREF, l'ULCC, la CSCCA, la CNMP) afin de les doter des compétences, des voies et moyens assurant leur fonctionnement en toute indépendance;
4. Renforcer la PNH afin qu'elle puisse rétablir l'ordre public notamment en menant une lutte sans merci contre les gangs, le banditisme, les kidnappings et les crimes organisés.

IV. AXE SOCIAL

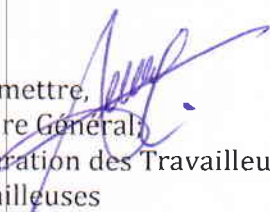
1. Jeter les bases pour une politique sociale axée sur le respect des droits au travail, à la santé, à l'éducation, à l'alimentation et au logement décent:
 - i. Révision du salaire minimum :
 - a. Résoudre la crise de représentativité du CSS;
 - b. Augmenter le salaire minimum;
 - ii. Prendre les dispositions en vue de l'accomplissement des engagements pris par l'Exécutif sur les accompagnements sociaux aux ouvriers : nourriture, transport, logements;
2. Poursuivre les travaux d'élaboration de la politique nationale de protection sociale en vue de son adoption et de la mise en œuvre des plans d'action et de réformes appropriés;
3. Engager des réformes et mettre de l'ordre dans les organes de sécurité sociale à travers une commission nationale tripartite dont le mandat serait de proposer au gouvernement de transition, dans les 3 mois suivant son installation, selon l'accord tripartite de 2015 sur le PPTD, un programme de réforme de la sécurité sociale incluant:
 - i. les dispositions transitoires urgentes pour redresser la situation et sécuriser les droits des assurés dans le temps : Qualité des services, Protection du Fonds, Moyens pour redonner confiance aux cotisants, etc.
 - ii. les actions de réforme adressant les problèmes structurels, selon un calendrier avec les indicateurs clés de résultats visés, et le budget de la réforme;
4. Achever les travaux tripartites de refonte du Code du travail et proposer un programme d'implémentation des actes législatifs et administratifs à adopter et à appliquer;
5. Identifier et exécuter des programmes d'apaisement social ciblant les groupes les plus vulnérables, servant de levier à la relance de la production agricole et industrielle et à la protection de l'environnement, comme des programmes à haute intensité de main




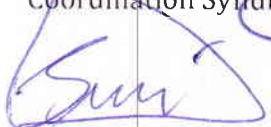
d'œuvre dans les quartiers défavorisés, des programmes agricoles à impact à court et moyen terme.

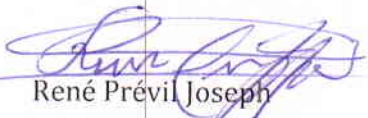
Fait à Pétion-Ville, le 9 juillet 2019. Suivent les signatures :

Pour le secteur syndical :

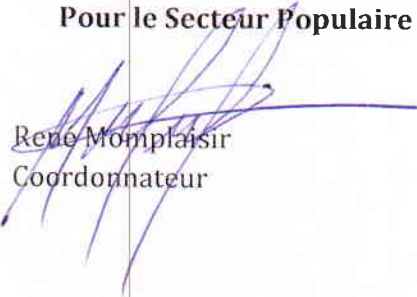

Yvel Admette,
Secrétaire Général
Confédération des Travailleurs
et Travailleuses
des Secteurs Public et privé(CTSP),


Carlo Napoléon;
Président
Coordination Syndicale Haïtienne (CSH)

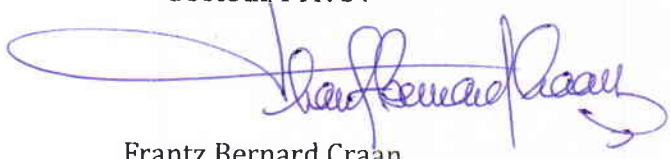

Dominique Saint-Eloi
Coordonnateur général
Centrale Nationale des ouvriers Haïtiens
(CNOHA),

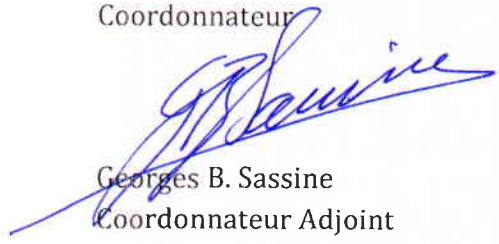

René Prévil Joseph
Secrétaire général
Confédération des Travailleurs Haïtiens
(CTH)


Pour le Secteur Populaire Haïtien


René Monplaisir
Coordonnateur


**Pour le Forum Economique du
Secteur Privé :**



Frantz Bernard Craan
Coordonnateur


Georges B. Sassine
Coordonnateur Adjoint
Président de l'Association des Industries
d'Haïti


Geoffrey Handal
Trésorier-Adjoint
Président de la Chambre Franco-Haïtienne
de Commerce et d'Industrie

**A Titre d'Observateurs :
Pour Ensemble contre la corruption**


Jocelyne Colas
Président du Conseil d'administration


Me Gédéon Jean
Secrétaire général du Conseil
d'administration